



816, rue Principale, St-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE, QUE :

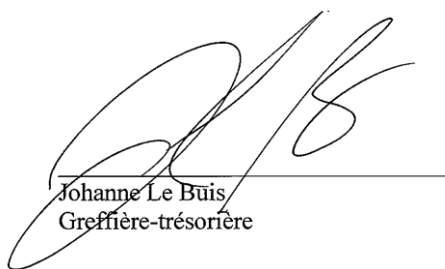
Le conseil municipal, lors de sa session extraordinaire tenue le 28 février 2022, a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NO : 318

Code d'éthique et de déontologie des élus (es) de la Municipalité de St-Herménégilde

Le règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, au 816, Principale à Saint-Herménégilde. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, sur le site web et en demandant une copie moyennant les frais exigibles.

DONNÉ ce 1^{er} jour du mois de mars 2022.



Johanne Le Buis
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Johanne Le Buis, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 1^{er} mars 2022, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1^{er} jour de mars 2022.



Johanne Le Buis
Greffière-trésorière